

### Nouvelles du conseil du 07 février 2022



#### Chauffage à distance : encore des intéressés ?

La commission mise sur pied pour le futur chauffage à distance local, s'est réunie au début de la semaine. Elle a constaté à cette occasion, avec une grande satisfaction, que les propriétaires immobiliers de la commune manifestent un intérêt prononcé pour cette installation à venir, qui s'inscrit dans une perspective de

développement durable. Quelque 80 questionnaires, remplis par des personnes qui envisagent sérieusement de se raccorder, sont déjà parvenus à la commission. Il est rappelé que les propriétaires potentiellement intéressés peuvent encore en informer les responsables, rapidement si possible, en remplissant le questionnaire qui est disponible sur le site internet de la commune ([www.sonceboz.ch](http://www.sonceboz.ch), onglet PRATIQUE, chapitre Chauffage à distance). Au même endroit, vous pouvez d'ailleurs revoir la visioconférence du 30 novembre dernier, qui présentait concrètement le projet.

Important : le renvoi du questionnaire n'induit aucun engagement. Une offre précise sera par la suite présentée à chaque potentiel futur abonné, qui prendra alors seulement une décision ferme. Sur la base des questionnaires retournés, la commission a pu définir mardi matin la puissance nécessaire de notre futur chauffage à distance, à savoir quelque 1100 kW/h à ce stade. Elle a également avancé sur le choix de l'emplacement où sera construite l'installation de chauffe ; sa définition est à bout touchant.

#### Les demandes de permis passeront par internet

La Municipalité rappelle aux propriétaires immobiliers de la commune que toutes les demandes de permis de construire passeront par internet dès le 1er mars prochain. Elles devront être déposées de cette manière exclusivement, au moyen du portail eBau que l'on trouvera sur le site du canton de Berne. Dès le mois prochain, chaque requérant devra donc se plier à la nouvelle procédure et la Municipalité ne pourra plus accepter aucune demande présentée sur papier. Cependant, en cas de sérieux problèmes pour remplir sa demande, on pourra requérir de l'aide auprès du responsable technique de la commune, Stéphane Schranz, par téléphone au 032 488 33 03, ou par courriel à [l'adresse.technique@sonceboz.ch](mailto:l'adresse.technique@sonceboz.ch).

**[www.be.ch/eba](http://www.be.ch/eba)**



## Municipalité de Sonceboz-Sombeval

### **Le CAJ t'invite à jouer et goûter mercredi**

#### **Avis à tous les 10 à 20 ans intéressés**

Dans le cadre de son activité itinérante intitulée « Le CAJ dans ton village », l'équipe du Centre d'animation Jeunesse de Péry-La Heutte et environs fera halte à Sonceboz la semaine prochaine. Mercredi 16 février, elle invite chaleureusement tous les dix à vingt ans à un sympathique moment de jeux, complété par un goûter en commun.

Cette rencontre est organisée dans la salle polyvalente, au deuxième étage du bâtiment sis rue du Collège 31 (en face de l'école).

La participation à cette activité ne requiert aucune inscription ni aucune participation financière.

### **Sécurité améliorée**

Répondant aux suggestions présentées sur la base d'un contrôle périodique effectué récemment par l'AIB (Assurance immobilière Berne), la Municipalité a fait procéder au remplacement immédiat d'une porte anti-feu au collège. Deux autres portes seront également remplacées, dans un avenir proche, sur ce même immeuble.

### **L'Exécutif se modernise**

Lundi soir, le Conseil municipal a décidé formellement l'acquisition de sept ordinateurs portables destinés aux membres de l'Exécutif et inscrits au budget communal 2022.

Cet équipement ne devrait pas tarder, qui permettra de lancer les e-séances dans le courant du printemps à venir. La nouvelle méthode de travail économisera une quantité énorme de papier et permettra une consultation plus efficiente des dossiers.